

Séance du 01 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le samedi premier avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	12
		Pour : 11
		Contre : 1
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BOSC Sylvain, M. COULAUD Jean-Marc, Mme FROMENTOUX Fabienne, Mme GAUTHIER Catherine, M. MAGNOULOUX Bernard, M. MARGAND Patrick, M. MESBAH-SAVEL Alain, M. MINODIER Bernard, Mme OREVE Agnès, M. SAPET Daniel, M. VICTOURON André

Procurat ion(s) :

M. CABLE Axel donne pouvoir à

Etai(en)t absent(s) :

M. ANTRESSANGLE Tanguy, Mme MOTTIN Jessica

Date de la convocation
25 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

M. CABLE Axel

Date d'affichage
05 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

05 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. MARGAND Patrick

et publication du

05 avril 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 1er avril 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	131 339,99
- un excédent reporté de :	270 016,90
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	401 356,89
- un excédent d'investissement de :	10 382,35
- un déficit des restes à réaliser de :	77 404,03
Soit un besoin de financement de :	67 021,68

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	401 356,89
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	67 021,68
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	334 335,21
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	10 382,35

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Victor

le Maire MESBAH-SAVEL Alain

de secrétaire
Patrick MARGAND

